

Département de l'Yonne



Commune de Vallan

Procès-Verbal du Conseil Municipal

Séance du 25 Janvier 2023



Le vingt-cinq janvier deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures trente minutes, le Conseil Municipal de VALLAN s'est réuni en séance ordinaire, sur convocation et sous la présidence de Bernard Riant, maire.

Présents : Bernard Riant, Véronique Pierron, Joël Nain, Jean-Michel Guyot, Christophe Delingette, Jérôme Brihaye, Martine Chevallier, Dany Moine, Philippe Devin.

Absents excusés : Alexandre Fish (pouvoir François Beaulieu absent).

Absents : Thierry Guenard, François Beaulieu, Marion Vasseur.

Secrétaire de Séance : Véronique Pierron

Conseillers en exercice : 13

Présents : 9

Votants : 9

I -/ Approbation du procès-verbal

Le procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2022 est adopté à l'unanimité des présents et des représentés avec la remarque suivante : à rajouter au niveau des signatures que Marion Vasseur était absente.

Modification de l'ordre du jour : Bernard Riant demande à ce que soit rajouté à l'ordre du jour la rémunération de 2 agents recenseurs.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

Démissions : Bernard Riant fait lecture des 2 courriers de démission envoyés par Alexia Poullet et Virginie Leclercq dans lesquels elles font part de leur démission du conseil municipal. Les démissions sont effectives dès réception des courriers. Bernard Riant précise que ces 2 démissions ont été envoyées à la Préfecture comme le veut la loi.

Le conseil municipal prend acte.

II -/ Compte rendu des commissions

Commission Enfance

Rapporteur : Véronique PIERRON

Christophe DELINGETTE intègre la commission enfance suite aux démissions.

CAF - CTG 2023 - 2025 (Convention Territoriale Globale)

Une réunion a eu lieu le lundi 9 janvier 2023 à 14 heures à la Mairie en présence de la CAF pour évoquer cette Convention Territoriale Globale et mettre en place un comité de pilotage.

Un planning des prochaines réunions de travail a été établi avant la signature de la convention.

Le partenariat avec des associations de la Commune à compter du mois d'avril a également été évoqué.

Le renouvellement de la convention « accueil collectif de mineurs » qui a pris fin en décembre 2022 a également été évoquée. Divers documents (projet éducatif, projet pédagogique, statistiques...) sont à fournir à la CAF au plus tard le 31 mars 2023.

Sortie bowling et laser game : le mercredi 1^{er} février 2023

Vacances d'hiver : thème « le monde polaire »

Intervention de GEMA (Jeunesse et Sport) le jeudi 9 février avec la mise en place d'ateliers sportifs pour les petits et les grands.

Intervention de « SAVOIR PLUS » le mercredi 15 février (jeux collectifs)

Projection du film 'l'âge de glace »

Le dortoir est opérationnel et équipé à l'accueil de loisirs. Les petits feront donc la sieste dans une pièce dédiée.

Formation : le lundi 13 mars, Marie HEZARD assistera à une formation organisée par le SDJES (Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et au Sport) sur les situations conflictuelles.

Il n'y a à ce jour pas de formation au CNFPT (Centre National de la Fonction Publique Territoriale) correspondant à nos besoins.

Conseil d'école : le 2^e conseil d'école aura lieu le 31 janvier 2023 à 18 h à Gy l'Evêque.

Commission Environnement - Attractivité

Rapporteur : Joël NAIN

Concours maisons illuminées : lors de sa visite, le 19 décembre 2022 à 18 h 30, la commission a sélectionné 3 lauréats qui recevront un bon d'achat de 30 euros pour la mise en valeur de leur maison pendant la période de Noël.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

Véronique PIERRON propose que le montant alloué, soit 30 euros, et le nombre de 3 lauréats soient reconduits pour les années à venir et ce à compter de l'année 2023. Une nouvelle délibération devra être rédigée si un changement devait intervenir.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal présents

La commission remercie notre donateur qui a offert 1 bouteille de vin en plus du bon d'achat.

Commission Travaux - Voirie

Rapporteur : Joël NAIN - Philippe DEVIN

Les travaux dans la grande rue, ancienne route, rue de beau sont programmés pour le mois de Mars et seront exécutés par l'entreprise CESCHIN.

Une demande de subvention sera demandée au Conseil Départemental dans le cadre du « Village de l'Yonne » qui pourrait subventionner ces travaux à hauteur de 20 %.

La toiture de l'accueil de loisirs a été réparée par l'entreprise ALBERT pour un montant de 4 659 euros HT suite à des fuites causées par la noue qui n'était plus étanche.

Commission Animation

Rapporteur : Martine CHEVALLIER

Martine CHEVALLIER, Joël NAIN et Véronique PIERRON distribueront le bulletin municipal les 27 et 28 janvier 2023.

Véronique PIERRON intègre la commission animation suite à la démission de Virginie LECLERCQ.

Les illuminations ont été débranchées le 20 janvier par l'entreprise SPIE.

Service à la population : la commission animation propose de mettre en place à la Maison Multi Activités Citoyenne une aide à destination des administrés qui ont besoin de conseils et soutiens pour utilise l'outil informatique.

Les administrés intéressés devront se faire connaître en Mairie au plus tard le 17 février pour une mise en place de cette aide au début du mois de Mars.

CCAS

Rapporteur : Martine Chevallier

Une famille ukrainienne logée sur la Commune était présente aux vœux du Maire. Un bouquet de fleurs lui a été offert et Bernard Riant a lu un message de soutien.

Dans le cadre de ce soutien, Bernard Riant propose de verser à cette famille une aide exceptionnelle de 100 euros.

Accord à l'unanimité des membres du conseil municipal présents.

III-/ SDEY : Règlement financier

Ce point est reporté au conseil municipal du 23 février 2023.

IV-/Préemption acquisition forestière

Maître VILLECOURT informe le Maire qu'il est chargé de la vente de la parcelle ZK 90 et que la commune peut préempter cette vente.

Véronique PIERRON parent de l'acquéreur potentiel ne prend pas part au débat ni au vote.

Le conseil décide à l'unanimité de ne pas préempter.

V-/ Virement de crédit

Pas de dossier

VI / rémunération de 2 agents recenseurs

Bernard Riant informe le conseil municipal que ces 2 agents qui ont pour tâche de recenser la population du 19 janvier au 18 février 2023 seront rémunérés à hauteur de 1 000 euros brut.

Accord à l'unanimité des présents

Bernard Riant rappelle également que le recensement est obligatoire et indispensable pour les finances de la Commune.

VII-/ Communications

Décès de Raymond BOSCO

Le Maire fait part d'un mail adressé par Alexandre FISH à tous les conseillers. Alexandre FISH et son mandataire François BEAULIEU étant tous les 2 absents, les réponses seront données lors d'un prochain conseil.

Dany MOINE demande où en est l'étude de la circulation de la Vau Neuve : Bernard Riant informe le conseil municipal qu'Alexandre FISH, responsable du groupe de travail n'a pas encore donné ses conclusions.

Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois : Véronique PIERRON qui a assisté à la réunion de la « commission mobilité » à la Communauté informe le conseil municipal que la commune de Vallan bénéficiera prochainement de vélos électriques qu'il sera possible de louer et qu'elle reviendra plus longuement sur le sujet lors d'un prochain conseil municipal.

L'installation est prise en charge par le prestataire. Bernard Riant demande à Véronique PIERRON de s'assurer que le coût énergétique ne sera pas à la charge de la Commune, ce chapitre « mobilités » étant une compétence communautaire.

Prochaine réunion du Conseil : Jeudi 23 Février 2023

La séance est levée à 22h30.

Fait et délibéré, le vingt-cinq janvier deux mil vingt-trois.

Le Maire,
Bernard Riant



Véronique PIERRON

Joël NAIN

Thierry GUENARD
Absent

Jean-Michel GUYOT

Martine CHEVALLIER

Dany MOINE

Philippe DEVIN

Christophe DELINGETTE

Jérôme BRIHAYE

Alexandre FISH
Absent excusé

François BEAULIEU
Absent

Marion VASSEUR
Absente